



Comité Technique Académique du 16 mars 2017

SITUATION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

- 1-suppressions de postes AENES
- 2-situation particulière des administratifs des GRETA
- 3-plan de rehaussement des postes AENES
- 5-annexes : détails sur dotations des EPLE, CIO et créations-suppressions

1- **5 nouvelles suppressions de postes chez les administratifs !**

Après les saignées des postes administratifs de 2004 à 2012 (-8000 postes au niveau national, - 170 dans l'Académie), les personnels administratifs et adjoints techniques de l'Académie ont vu leurs conditions de travail continuer de se dégrader depuis.

Au niveau national, 100 postes sont créés en 2017 (il faudrait 80 ans pour qu'à ce rythme on retrouve le nombre de personnels administratifs avant 2004!) mais pour parvenir à ce résultat, 12 académies, dont Clermont-Ferrand, perdent de nouveau des postes.

Clermont-Ferrand a perdu 1 poste en 2012, 2 autres en 2015, 1 poste en 2016 et donc **5 postes en 2017 !**

Les dégradations des conditions de travail qui sont la conséquence des suppressions de postes et réorganisation des services académiques continuent de produire leurs effets en matière de souffrance au travail et d'affecter le sens même de ce dernier pour bien des personnels.

Si le Ministère se targue au niveau national d'avoir mis un terme aux politiques de suppressions de postes ayant entraîné des saignées sans précédent sous le quinquennat précédent, force est de constater que **les administratifs de l'académie auront vu ici leurs conditions de travail continuer de se dégrader** avec des suppressions chaque année, le dernier exercice budgétaire valant programme avec plus de suppressions que l'ensemble des 4 années précédentes !

Pour qui connaît vraiment les charges qui pèsent sur les missions de ces personnels, dans les services et établissements, **ces mesures de retrait sont purement scandaleuses. La FSU a demandé leur annulation pure et simple.**

Le Recteur a rejeté nos demandes.

2-Nouvelle dégradation pour les collègues des GRETA !

Le mouvement entamé depuis plusieurs années de liquidation des GRETA s'accélère avec 3 mesures de cartes scolaires (1 ADJAENES et 2 SAENES) et 2 autres postes d'adjaenes supprimés si vacants. En 2016, c'était 2 postes Saenes supprimés!

A cela s'ajoutent des postes de contractuels, nombreux ici, supprimés. La charge de travail des agents en poste augmente donc tandis que les missions sont complexifiées. Les organismes qui financent les formations (pôle emploi, conseil Régional, opca...) demandent de plus en plus de saisies aux GRETA. La pression est d'autant plus forte que ces agents sont responsables également du suivi de rémunération des stagiaires.

Ainsi, pour la gestion des stagiaires, les collègues sont amenés à travailler sur 3 logiciels différents, complexes, relevant de la Région et du GRETA.

Les élus FSU du CTA alertent donc madame le Recteur sur la situation des agents administratifs des GRETA. Ils demandent que les moyens humains nécessaires soient mis à disposition des établissements pour assurer leurs missions de plus en plus complexes et importantes.

3-Poursuite de l'ébauche du plan de requalification des emplois

Dans un contexte aussi peu reluisant, la seule perspective positive c'est la poursuite de la mise en place d'**une carte cible de rehaussements de postes de C en B ou de B en A.**

Il s'agit ici de la concrétisation partielle d'une revendication du SNASUB-FSU et des engagements pris au niveau du Ministère à l'automne 2014 de mise en place d'un plan pluriannuel sur 2015, 2016 et 2017 qui concernerait 200 transformations par an de C en B et de 100 emplois par an de B en A.

Il faut dire clairement que ce plan ne règle en rien les attentes des agents quand on sait que 900 agents sur 36000 sont concernés en C et 300 sur 22000 en B ! Par ailleurs, 2017 est, en principe, la dernière année d'application de ce plan !

Pour la FSU, **le seul critère valable, c'est celui du décalage entre les statuts des agents et les qualifications requises pour leur poste.** Force est de constater que l'immense majorité des Adjaenes exercent des missions de catégorie B et qu'une fraction importante des SAENES font les tâches de catégories A.

Lorsque tel est le cas, la FSU défend le principe d'un rehaussement de postes des agents promus en liste d'aptitude ou lauréats du concours interne, permettant leur maintien en poste.

Nous désapprouvons les choix faits par l'administration d'établir d'autres critères pour établir cette carte cible des rehaussements de postes : transformation en SAENES si seuil d'effectifs dépassé, si existence d'un SEP, si professionnalisation en agence comptable ou si EPLE avec difficultés particulières, etc.

Avec ces critères, **38 postes de C ont été ciblés et 4 de B. Attention**, il s'agit de possibilités de rehaussements de postes, pas nécessairement applicables maintenant.

Pour la rentrée 2017 :

- 6 possibilités de rehaussements de C en B financées par le ministère mais la limite sera surtout fixée par le nombre de collègue promu par concours ou liste d'aptitude.
- 2 possibilités de rehaussement de B en A.

Toutefois, certains postes de C seront immédiatement transformés car vacants et mis au mouvement des SAENES :

- Fonction administrative Collège Albert Camus Clermont-Ferrand
- Fonction administrative Lycée Emmanuel Chabrier Yssingeaux
- Non gestionnaire Lycée Mauriac

L'exigence maintenant est de voir le nombre de possibilités de promotions augmentées de façon significatives et concomitante à ce plan qui doit être prolongé pour reconnaître enfin le fait que les agents assurent des fonctions supérieures à celles relevant de leurs statuts.

4-Annexes

SUPPRESSIONS-CREATIONS

Suppressions dès la rentrée 2017

- 1 poste SAENES GRETA Lycée La Fayette Clermont-Ferrand
- 1 poste SAENES au GRETA lycée Le Puy-en-Velay.
- 1 poste ADJAENES au GRETA Lycée Mermoz d'Aurillac
- 1 poste SAENES collège Rochefort-Montagne
- 1 poste AAE collège Rochefort-Montagne
- 1 poste ADJAENES au collège d'Aubière

Suppressions si postes vacants

- 1 poste ADJAENES GRETA Lycée Mermoz d'Aurillac.
- 1 poste ADJAENES GRETA Lycée Paul Constans Montluçon.

Suppressions au CIO

Disparition des CIO Clermont Nord et Centre pour donner naissance au CIO Clermont-Ferrand, dans les locaux de Canopé (rue d'Amboise).

Perte sèche d'un 1 poste de SAENES et d'1 poste ADJAENES avec un moyen provisoire C accordé à la rentrée 2017.

Créations en EPLE

- 1 création ADJAENES au collège de Murat le Quaire suite à fusion des agences comptables Murat le Quaire / Rochefort Montagne
- 1 création ADJAENES CIO Aurillac, pour exercice au lycée de Saint-Flour
- 1 création SAENES (gestion matérielle) collège Rochefort-Montagne
- 1 création ADJAENES au lycée de Cournon (annoncée lors du CTA)

Concernant les chiffres donnés sur effectifs et dotations théoriques, nous pointons 11 EPLE (contre 12 en 2016 et 9 en 2015) avec un déficit supérieur à 0,7 postes **en particulier dans**

plusieurs petits collèges où l'agent administratif est seul. Ces établissements ont aussi besoin de créations de postes.

Nous pointons encore plusieurs établissements avec une sous-dotation supérieure à 0.70, qui justifierait, selon nous, un poste supplémentaire :

Collège Gannat – 0.77
LP Raymond Cortat Aurillac : -0.76
EREA Brioude : -0.94
Collège St-Amant-Roche-Savine : -0.92
Collège de Giat : -0.72
Lycée et collège Jeanne d'Arc : -1.32
Collège Beaudelaire Clermont-Fd : -0,80
Collège Pionsat : -0,72
Collège C. Claudel Clermont-Fd : -0,78
Collège Chamalières : -0,74
Collège Cournon : -0,84

Nous avons déjà demandé l'an dernier une création de poste au lycée Jeanne d'Arc. L'an dernier. L'administration avait répondu que la direction de l'établissement n'était pas demandeuse d'un poste de titulaire au motif que cela pourrait désorganiser le service. Nous avons fait remarquer qu'une création de poste amène effectivement à réorganiser -momentanément- les services mais que cela permet surtout aux agents de pouvoir mieux assurer leurs missions. Institutionnaliser l'affectation de moyens provisoires dans un établissement ne nous paraît pas aider au bon fonctionnement des services.

Nous rappelons que le recours aux contractuels signifie passer du temps à les former, signifie un personnel manquant d'expérience. C'est la raison pour laquelle il faut attribuer des postes de titulaires sur ces établissements et non des moyens provisoires.

Pour toute question concernant ce Comité Technique, vos conditions de travail, votre situation personnelle, les prochaines CAPA de promotions, contactez les élus et correspondants académiques du SNASUB-FSU

Contacts

CAPA ADJAENES :

Martine Dupain (titulaire)
Lycée Lafayette (Clermont-Ferrand)
Martine.dupain@ac-clermont.fr

Farida Jaby-Kherroubi (suppléante)
Collège de la Comté (Vic-le-Comte)
Ce.0630072L@ac-clermont.fr

CAPA SAENES :

Marianne Julle (titulaire)
marianne.julle-cadier@uca.fr

Isabelle Wrzesniewski
isabelle.wrzesniewski@uca.fr

CAPA Adjoints Techniques :

Véronique Grumeaux Tournaire (titulaire) Sébastien Pousse (suppléant)

sebastien.pousse@ac-clermont.fr

PERMANENCES SYNDICALES ET CONTACTS Tous les mardis et jeudis matin pour les deux universités. Nous sommes également disponibles pour nous rendre sur les établissements des agglomérations de Clermont-Ferrand et Riom ces jours là. Ailleurs, sur rdv et lors de réunions d'informations syndicales.

Mail secrétaires académiques : ericpanthou@gmail.com Téléphone : 0662899430

personnels de laboratoires : Evelyne Verdelet verdeve@wanadoo.fr

Analyses du RIFSEEP, compte-rendus des anciens CTA, compte-rendus de nos interventions à l'Université sont en ligne sur le site du SNASUB de Clermont-Ferrand : <http://www.snasub.fr/spip.php?article1422>

SNASUB-FSU : Maison du Peuple, place de la liberté, 63000 Clermont-Ferrand

Syndical national de l'administration scolaire, universitaire, et des bibliothèques